



Commission de suivi de site pour l'établissement TITANOBEL, implanté à Amailloux

DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
Unité bi-départementale 17/79
Tél. : 05 49 79 05 11
Adresse mail : ud-17-79.dreal.na@developpement-durable.gouv.fr

La réunion de la commission de suivi de site (CSS) créée pour l'établissement TITANOBEL s'est déroulée le 28 novembre 2018, à la maison des associations à Amailloux, sous la présidence de Monsieur Patrick LIAUD.

Participaient à cette réunion :

En qualité de membre de la CSS :

Collège «Administration de l'État» :

- M. Christophe BURBAUD, Sous-Préfet de l'arrondissement de Parthenay, représentant madame le Préfet ;
- M. Mathieu RICHARD, représentant la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;
- M. Laurent LE LOCH, représentant le Directeur Départemental des Territoires ;

Collège « Élus des collectivités territoriales ou EPCI » :

- M. Patrick LIAUD, 1^{er} adjoint au maire de la commune d'Amailloux ;
- Mme Béatrice LARGEAU, 7^e vice-présidente du conseil départemental des Deux-Sèvres ;

Collège « Riverains » :

- M. Arnaud MACÉ DE LÉPINAY, représentant l'association « Sèvre Environnement » ;

Collège « Exploitant » :

- Monsieur le Directeur Régional Ouest de la société TITANOBEL ;
- Monsieur le Chargé de mission HSE

Collège « Salariés » :

- Monsieur le chef du dépôt d'Amailloux

Personnalités qualifiées :

- Lieutenant BAIN, représentant le Directeur du SDIS ;

Autres personnes présentes :

- M. Cyril CAFFIAUX (Pôle Environnement, Préfecture) ;
- Mme Gaëlle DEMPURÉ (Pôle Environnement, Préfecture) ;
- Mme Céline HARBON (DREAL UbD 17-79 Niort).

Excusés :

- Mme le chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile ;
- Mme Marie-Christine PLUNIAN, conseillère municipale de Mainsontiers ;
- M. Jean-François COIFFARD, riverain.

Monsieur LIAUD ouvre la séance et propose d'examiner les points à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 septembre 2017 ;
- Bilan de l'exploitant de l'activité de l'établissement TITANOBEL depuis la dernière commission ;
- Bilan de l'inspection des installations classées pour l'établissement depuis la dernière commission ;
- Désignation du nouveau représentant du « collège « salariés ».

1 – Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 septembre 2017

Monsieur LIAUD s'enquiert d'éventuelles questions ou demandes de modifications sur le compte-rendu de la dernière réunion de la CSS. Les participants n'exprimant aucune remarque, le compte-rendu est approuvé.

2 – Bilan de l'exploitant

Monsieur le chef de l'établissement TITANOBEL présente son bilan d'activité pour la fabrication et le stockage d'explosifs à usage civil. L'intégralité de cette présentation, notamment le bilan du système de gestion de la sécurité (SGS), est consultable sur le site internet de la DREAL, à l'adresse suivante <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/departement-79-a10150.html>.

3 – Bilan de l'inspection des installations classées

Monsieur RICHARD indique que la visite d'inspection a eu lieu le 10 mai 2017 et qu'un exercice de sécurité civile POI/PPI a été organisé le 20 avril 2018. 8 remarques ont été relevées lors de la visite qui ont été prises en compte par l'exploitant. 3 remarques ont été formulées lors de l'exercice, le Plan d'Opérations Interne a été actualisé en conséquence.

4 – Désignation du nouveau représentant du collège « salariés »

Monsieur RICHARD soulève l'absence de représentant du collège de salariés l'année dernière, et demande si une autre personne a été désignée.

Monsieur le Directeur Régional indique qu'il n'y a pas de représentant de collège salariés protégés au niveau local.

Monsieur CAFFIAUX fait état du courrier reçu à la Préfecture d'un représentant syndical de l'entreprise.

Monsieur le Directeur Régional souligne qu'il est représentant au niveau national et qu'il siège à d'autres CSS. Le salarié désigné dans ce courrier sera donc le nouveau représentant du collège.

5 – Questions diverses.

Monsieur le Sous-Préfet relève que l'exploitant a bien pris en compte les remarques de la DREAL et demande quand aura lieu le prochain exercice POI.

Monsieur le chargé de mission HSE indique que le prochain exercice est prévu fin 2019.

Monsieur RICHARD précise que le 20 avril 2018, il y a eu deux exercices conjoint : l'exercice POI de l'exploitant suivi de l'exercice PPI des services de l'État L'exploitant a donc bien réalisé son exercice annuel POI pour l'année 2018.

Monsieur le Sous-Préfet demande si l'exploitant organise des contrôles de site et invite l'exploitant à prendre contact avec le capitaine de gendarmerie Carine LACAVE et les sapeurs pompiers.

L'ordre du jour étant épuisé et les participants n'ayant plus de question à formuler, Monsieur le Président lève la séance à 10 h 30.

Le Président de la Commission de Suivi de Site
pour l'établissement TITANOBEL, implanté sur
les communes d'Amailloux



Patrick LIAUD